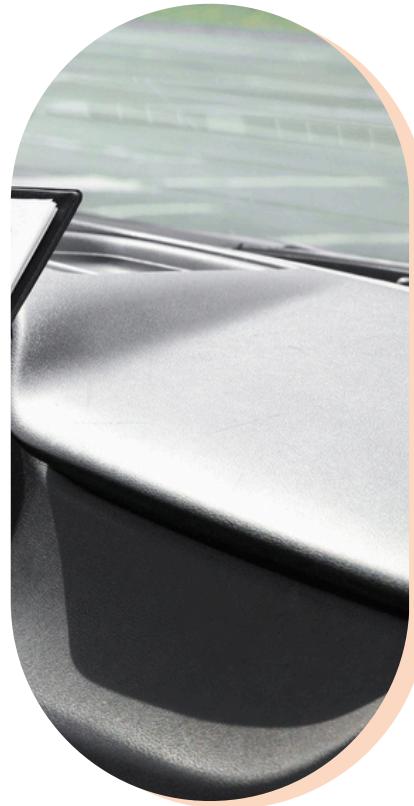




PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT



Evaluations avant l'entrée en formation, en cours et en fin de formation

Procédé de positionnement avant la formation :

Un entretien avec la personne en charge du secrétariat ou un enseignant de la conduite est réalisé afin d'évaluer vos besoins et vos attentes.

Cet échange nous permet de vous présenter nos formations, nos forfaits, ainsi que toutes les modalités relatives au déroulement de celles-ci.

Cet entretien est également l'occasion de vérifier que vous répondez aux prérequis exigés pour les différentes formations, et de vous fournir la liste des documents nécessaires à la constitution de votre dossier.

À l'issue de cet entretien, nous serons en mesure de vous proposer la formation la plus adaptée à vos besoins, en fonction de l'objectif final visé.

Dans le cadre d'un projet professionnel, un procédé de positionnement spécifique est prévu (voir page 5).

Procédé d'évaluation avant l'entrée en formation :

Une évaluation de vos compétences, appelée évaluation de départ, sera réalisée.

Il s'agit d'un test permettant d'évaluer vos capacités et aptitudes à la conduite.

Cette évaluation permet de proposer un volume horaire prévisionnel de formation adapté à votre profil.

Elle est accompagnée d'une proposition commerciale chiffrée.

Le volume horaire prévisionnel pourra être réajusté à la hausse ou à la baisse en fonction de vos aptitudes, de vos capacités, de votre implication dans la formation, de votre assiduité, ainsi que de la fréquence de vos leçons de conduite.

Aptitudes et compétences évaluées

Évaluation des aptitudes cognitives suivantes

- Concentration,
- Coordination motrice,
- Inhibition
- Mémoire visuelle à court terme,
- Estimation
- Largeur du champ de vision,
- Adaptation,
- Attention partagée,
- Prévention du risque,
- Obéissance aux règles,
- Balayage visuel,
- Temps de réaction.

Évaluation par exercices des compétences suivantes

- Expérience de la conduite,
- Connaissances du véhicule,
- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité,
- Habilités,

- Compréhension et mémoire,
- Perception visuelle,
- Émotivité.

Procédé d'évaluation en cours de formation :

Des évaluations de compétences (les 4 compétences du programme de formation REMC) sont réalisées au cours de la formation. Elles permettent d'évaluer l'acquisition et le niveau d'autonomie atteints pour chaque objectif pédagogique.

Un bilan de compétences de conduite vous permet, en cours de formation, de faire le point sur vos acquis en tant que futur conducteur. Il s'appuie sur les critères d'évaluation de l'examen de conduite. Votre formateur évalue, à l'aide de votre livret numérique, ce que vous avez acquis ou non, et vous accompagne avec des commentaires personnalisés pour vous aider à progresser. L'objectif est de vous permettre d'acquérir toutes les compétences nécessaires avant l'examen. Il concerne tous les apprentis conducteurs et fait partie intégrante de la formation.

Votre formateur évaluera les critères suivants :

- Connaissance et utilisation des commandes,
- Prise d'informations,
- Adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la circulation,
- Application et respect de la réglementation,
- Communication avec les autres usagers,
- Partage de la chaussée,
- Respect des distances de sécurité
- Autonomie et conscience du risque.

Pour rappel, ces critères sont issus des quatre champs de compétences définis dans l'examen du permis de conduire, mis en place en 2013 avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Ce bilan vous aide à évaluer votre niveau :

Vous comprenez, grâce à ce document, quels sont les axes à améliorer pour chaque critère évalué.

Vous prenez conscience de vos points faibles et vous savez sur quels éléments travailler avec votre moniteur lors de vos prochaines séances.

Devenir un conducteur responsable :

Conduire un véhicule n'est pas sans risque.

Il est donc essentiel de savoir si vous êtes prêt à devenir un conducteur autonome et responsable. Au-delà des compétences techniques, l'aspect psychologique est primordial pour réussir l'examen et pour devenir, par la suite, un conducteur vigilant et respectueux des autres.

Adapter votre formation :

À l'issue du bilan, vous pourrez, avec votre formateur, adapter les objectifs de vos futures séances de conduite. C'est ainsi une pédagogie individualisée qui vous est proposée, pour vous accompagner vers la réussite de votre permis et une conduite en toute sécurité.

Bilan de compétences n°1 (C1 + C2)

Parcours d'une vingtaine de minutes, réalisé avec un guidage minimum (directions), dans un environnement où la circulation est présente mais non abondante.

Voici les points qui seront observés pendant votre parcours :	Acquis	En cours	Non acquis
- l'installation du conducteur, des passagers et d'éventuels bagages est faite de manière autonome, sécuritaire, et rationnelle,			
- le confort des passagers est assuré par une manipulation du véhicule appropriée (démarrages, passages et rétrogradages de vitesses, accélérations/freinages...),			
- la conduite est adaptée de façon générale à la visibilité, au relief, aux types de route et à leur configuration (allure, positionnement sur la chaussée, prise de virage...),			
- l'allure est adaptée aux situations et les différents indices sont détectés et pris en compte,			
- les précautions permettant de communiquer ses intentions aux autres usagers sont prises à temps et correctement réalisées (contrôles, indication, positionnement sur la chaussée...),			
- les différents régimes de priorité sont détectés, identifiés et le comportement est adapté,			
- les manœuvres sont réalisées de façon sécuritaire.			

Procédé d'évaluation en fin de formation :

Après un certain nombre de cours de conduite, lorsque votre enseignant estimera que vous êtes prêt à passer votre permis, il programmera un examen blanc.

L'examen blanc du permis de conduire est une répétition générale avant l'examen officiel. Cette mise en situation permet d'évaluer votre niveau en condition réelle, mais aussi votre gestion du stress.

L'épreuve se déroule dans les mêmes conditions que l'examen officiel. Votre formateur habituel, ou un autre formateur, jouera le rôle de l'inspecteur du permis de conduire.

Cette simulation dure environ 30 minutes. Vous serez noté à l'aide de la même grille d'évaluation officielle du permis de conduire.

Vous devrez démontrer que vous êtes apte à circuler sur la voie publique, en respectant les panneaux de signalisation ainsi que l'ensemble des règles de circulation routière.

Rappelons que, pour obtenir le permis, il faut obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre de fautes éliminatoires.

Pour être réellement efficace, l'examen blanc du permis doit être réalisé dans les mêmes conditions que l'examen officiel de conduite.

Tout d'abord, l'élève s'installe au poste de conduite et procède aux réglages nécessaires (siège, rétroviseurs, volant). Il suit ensuite l'itinéraire indiqué par l'enseignant.

Le parcours comprendra des passages en agglomération et hors agglomération, et le candidat devra également circuler de manière autonome pendant une partie du trajet.

Une interrogation orale est également prévue, comprenant :

- une question de vérification technique (intérieure ou extérieure),
- une question sur la sécurité routière,
- une question sur les premiers secours.

Le candidat peut obtenir un point supplémentaire pour chaque bonne réponse.

Une manœuvre ainsi qu'un arrêt de précision seront imposés.

À l'issue de cette simulation d'épreuve, votre enseignant pourra, selon votre niveau, vous proposer des heures de conduite supplémentaires pour finaliser votre formation pratique.

L'intérêt de l'examen blanc du permis de conduire :

- Se préparer au mieux à l'examen : se familiariser avec les attentes de l'inspecteur et les conditions réelles.
- Mieux gérer son stress : apprendre à garder son calme dans une situation d'évaluation.
- Apprendre de ses erreurs : identifier les points à améliorer pour progresser efficacement.

Examen blanc du permis de conduire :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analysé des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
exemples de certificats	Courtoisie				+1			
						Total général		

Procédé de positionnement dans le cadre d'un parcours professionnel:

1. Vous souhaitez réaliser une transition professionnelle.

Dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, un bilan de vos compétences, de vos acquis et de vos expériences permettra d'évaluer votre niveau, afin de vous proposer un parcours de formation sur mesure.

Déroulement :

- Un questionnaire de positionnement professionnel est à compléter,
- Une évaluation préalable doit être réalisée (voir « procédé d'évaluation de départ »)
- Un compte rendu de l'évaluation, accompagné d'un devis détaillé et d'un programme de formation vous sera transmis.

2. Vous mobilisez vos droits CPF pour obtenir un premier permis de conduire de la catégorie B ou A1-A2.

Vous devez répondre à deux critères d'éligibilité :

- L'obtention du permis doit contribuer à la réalisation de votre projet professionnel, ou favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel.
- Vous ne devez pas faire l'objet d'une suspension de permis, d'une interdiction de le solliciter, ou d'une procédure de récupération de points.

Déroulement :

- Un questionnaire de positionnement professionnel est à compléter,
- Une attestation sur l'honneur est à compléter pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire ». Cette attestation, téléchargeable sur votre compte CPF, doit être transmise à l'organisme de formation, qui s'engage à la conserver pendant 5 ans.
- Une évaluation préalable doit être réalisée (voir « procédé d'évaluation de départ »)
- Un compte rendu de l'évaluation, un devis détaillé et un programme de formation vous seront transmis.

Questionnaire de positionnement professionnel

Renseignements d'ordre général

Nom / prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financeur	

Questionnaire

1. Quelle formation est concernée par l'inscription :

2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation :

Exemple : apprendre à maîtriser le véhicule, obtenir le permis de conduire...

3. Quelles sont vos motivations :

Exemple: projet professionnel, apprentissage théorique, apprentissage pratique...

4. Quelle est votre disponibilité ?

Temps consacré à la formation	
Périodes, horaires, journées pour la formation	

Modalités complémentaires qui peuvent venir compléter l'entretien

Test en situation de conduite par exemple;
Modalités de transmission du compte rendu ;